

BONS DE SOUTIEN 1998

Donner à l'ANACR les
moyens de vivre et de
lutter pour les idéaux de
LA RESISTANCE (voir page 8)

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1087 - MAI 1998

LA MEMOIRE, TREMPLIN DU CIVISME



RENCONTRE NATIONALE DES ANIMATEURS DE GROUPES D'AMIS DE LA RESISTANCE

Le 28 mars dernier s'est tenue à Paris, avec la participation d'une délégation du bureau national de l'ANACR, la 4^e rencontre nationale des animateurs des groupes d'« Amis », qui a regroupé des responsables « Amis » venus d'une trentaine de départements. (voir page 2)



CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION. Chaque année, le Concours est un moment fort de la transmission de la mémoire. Par le travail de recherche et de connaissance que mènent les jeunes qui y participent, par les rencontres entre Résistants et jeunes lors de sa préparation ou de la remise des prix aux lauréats. (page 8)

Chambéry, 23, 24, 25 octobre : Congrès National de l'A.N.A.C.R. SAVOIE RESISTANTE

En accueillant avec grande satisfaction la proposition de l'A.N.A.C.R. de Savoie de recevoir le Congrès National en octobre prochain, le Bureau National vit en sa décision l'occasion de rendre particulièrement hommage à un département dont la Résistance est bien connue en son nom, en sa variété, en son activité, et pour le soutien qu'elle reçut d'une population montagnarde dont le caractère, l'attachement à la liberté et la solidarité sont bien connus.

En ce département, furent décomptés 512 déportés, dont la moitié ne rentrèrent jamais, 219 internés, 205 tués au combat, 234 fusillés, 84 blessés, 183 civils abattus... Sur 130 communes ravagées, on peut également compter 2170 fermes ou maisons individuelles détruites.

Un ouvrage très précieux a été publié sous l'égide de la Commission départementale de l'Information

Historique pour la Paix, dont le secrétariat général était assumé par M. Berthault, Directeur du Service départemental des A.C. et V.G. Inutile de dire que l'A.N.A.C.R. apporta un concours de première efficacité dans le recensement des monuments, stèles et plaques qui, par tout le département, rappellent les sacrifices des libérateurs, les crimes commis par miliciens et autres auxiliaires de l'ennemi, par les troupes allemandes et italiennes (alors qu'une grande fraternité de combat fut nouée entre résistants français et résistants italiens du Val d'Aoste, d'ailleurs présents lors du Congrès départemental de l'A.N.A.C.R. qui se tint à Chambéry le 3 mai. De cet ouvrage, nous pouvons extraire une première évocation : celle du plus jeune sous-préfet de France, nommé à l'âge de 26 ans, celui d'Albertville qui prit son poste en 1922 : Jean Moulin.

(Suite en page 8)

Cahin-caha, le procès Papon a pris fin, après - nous l'avons dit - non pas 17 mais plutôt... 53 ans de retard.

Dix ans de réclusion criminelle, suppression des droits civiques et familiaux, plus de forts dommages aux plaignants : la peine peut sembler modérée. Reconnu coupable d'arrestations et de séquestrations, Papon n'est pas déclaré coupable d'assassinats.

Pourtant, au cours de l'audience du 19 décembre, il avait admis savoir que les détenus de Mérignac et de Drancy étaient voués à « l'anéantissement ». Sa culpabilité a donc été « tronçonnée » (le mot est de lui). Alors ? Alors, l'essentiel doit être dit : après les dépositions surprenantes de quelques résistants qui, dans un réseau à géométrie quelque peu incertaine, n'ont... pas connu Papon, et même de vaillants F.F.L. qui n'ont pas connu l'Occupation, il fut un moment où survivants, familles, résistants et déportés ont pu craindre l'acquiescement, la désunion de la défense n'étant pas davantage faite pour les rassurer. Pourtant, un jury plus jeune que nous a condamné un haut fonctionnaire de Pétain pour complicité de crimes contre l'humanité. Il n'a pas admis comme excuse absolutoire l'obéissance aux ordres reçus, d'ailleurs refusée à Nuremberg. Il a rejeté les « crimes de bureau » de la collaboration hors de la dignité de notre histoire nationale.

Ce verdict fut accueilli non avec une joie déplacée, mais avec la grave satisfaction du devoir accompli à l'égard des martyrs et de la France.

Oui, il fut possible, dans le même temps, que d'anciens dignitaires de la République aient accepté d'accéder à des responsabilités régionales grâce à des suffrages porteurs du racisme, de la négation des chambres à gaz, de la nauséabonde ironie sur les fours crématoires du fonds pétainiste qui caractérise comme profanatoire la reprise du titre d'un grand mouvement de Résistance : le Front National ! Honneur donc à leurs anciens amis qui ont refusé de telles compromissions. Mais place à une question : où en est le civisme en ce pays ?

Mme Ségolène Royal a annoncé de saines mesures d'enseignement. Nous en souhaitons la rapide mise en place. Mais nous venons de passer le 8 mai. Quels médias lui ont donné la place due au plus grand événement de notre Histoire nationale contemporaine ? Au plus, un cliché, 10 secondes de télévision montrant le dépôt de gerbe du Président de la République... Qui a expliqué ce que fut le 8 mai 1945, comment et pourquoi la France de 1940 était devenue l'un des quatre grands vainqueurs de l'Allemagne nazie ? La France resuscitée : « détail » ?

Nous voici près du 27 mai. Qui, à part nous, va évoquer le Conseil National de la Résistance, l'unanimité présidée par Jean Moulin, le renforcement de l'autorité du Général de Gaulle, le redoublement de l'efficacité de la Résistance ? Certains feignent de croire que nous concevons la Journée Nationale de la Résistance comme une cérémonie supplémentaire. Non, l'essentiel doit être une évocation, dans les établissements scolaires de la lutte contre les occupants et les traîtres, lutte dont une meilleure connaissance aidera à faire des jeunes des citoyens plus éclairés, plus confiants.

Car, disait récemment le grand historien Jacques LE GOFF, « la mémoire et l'histoire ne doivent pas être un fardeau mais un tremplin.

C. Fournier-Bocquet

(1) notre numéro de mars-avril.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les « Amis de la Résistance (ANACR) »
- P. 3 : Cartes CVR : tenir les engagements pris
- P. 4 et 5 : De la France Libre... à la France libérée
Allemagne : la percée de la DVU
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Le Concours de la Résistance - Les musées

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES



RENCONTRE NATIONALE DES ANIMATEURS DE « GROUPES D'AMIS »

Le 28 mars dernier après-midi s'est tenue à Paris la 4e rencontre nationale des animateurs de groupes « d'Amis de la Résistance (ANACR) ». Et, comme lors de la précédente, s'était tenue le matin une réunion des 17 « Amis » membres associés au Conseil national.

Ces deux réunions ont bénéficié de la présence, et de la participation à la réflexion commune, d'une délégation du bureau national de l'ANACR comprenant Robert Chambeiron, président, Simone Conan et Jean Thouvenin, vices-présidents, Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général, Jacques Weiller et Franck Béziade, membres du Bureau national.

Lors de la séance de l'après-midi, Jacques Varin, en s'appuyant notamment sur les débats de la réunion des membres associés au Conseil national, a introduit la discussion en ces termes :

« L'actualité - le procès Papon, et l'insertion au moins sur le plan régional du Front National, parti xénophobe et raciste comme l'a dit le Président de la République mais aussi apologiste de Pétain quand ce n'est pas des Waffen SS, dans les sphères du pouvoir - souligne à quel point ce qui nous rassemble tous aujourd'hui n'est pas seulement l'hommage aux Résistants et à leur combat, mais la nécessité aussi de s'engager activement dans la poursuite de ce combat dans les conditions de notre époque qui - hélas - voit resurgir sous des formes nouvelles mais aussi anciennes les idéologies criminelles qui s'affirment il y a plus d'un demi-siècle pour le malheur des peuples.

« Cette donnée doit être permanente dans notre réflexion.

« Nous tenons cet après-midi notre quatrième rencontre nationale des animateurs de groupes « d'Amis ». Et, comme l'année dernière aussi s'est tenue le matin une réunion des « Amis » associés au Conseil national de l'ANACR.

« Notre rencontre nationale se situe dans un contexte de développement des « Amis de la Résistance (ANACR) », ce qui nous confère des responsabilités et des tâches encore plus grandes que par le passé. Nous avons à répondre aux attentes de celles et de ceux qui viennent nous rejoindre, et que nous devons - si l'on ose dire - transformer en combattants de la mémoire, une mémoire dont la transmission est impérieuse si l'on ne veut pas se condamner à revivre le passé.

« Développement des « Amis de la Résistance », cela est évident de par le rapprochement des chiffres des effectifs de l'année 1996 - 7748 au 31 décembre - et de l'année 1997 : 8574 ; soit 826 « Amis » de plus d'une année sur l'autre, une progression de 11%, soit le double de celle enregistrée l'année précédente, certains départements connaissant une augmentation notable : +130 en Dordogne, +84 en Corrèze, +45

dans la Drôme, +37 en Saône-et-Loire, +36 en Seine-Saint-Denis, +34 dans le Rhône, +33 en Haute-Vienne et en Savoie, +32 dans le Var... »

« Ces progressions sont le résultat de plusieurs facteurs. En premier lieu bien sûr, l'activité des groupes d'Amis. Mais aussi une prise de conscience plus grande de la part de comités départementaux de l'ANACR de l'impérieuse nécessité de renforcer les « Amis » et de l'urgence à le faire.

« Répétons-le, la finalité des « Amis de la Résistance (ANACR) » des groupes d'Amis de la Résistance (ANACR), ce n'est pas que la nécessaire commémoration de ce qu'ont été la Résistance et ses hauts faits ou la seule étude de l'Histoire de la Résistance, le seul approfondissement de sa connaissance.

« C'est en premier lieu le combat pour les valeurs de la Résistance, aux côtés des Résistants, ce qui implique de s'adresser à l'ensemble de la population, et en particulier aux couches les plus jeunes.

« S'adresser aux jeunes, s'adresser aux différentes couches de la population cela passe je l'ai dit par le développement d'une action. Action, je l'ai souligné d'emblée contre la résurgence des idées fascistes, mais aussi bataille pour faire que le 27 mai soit localement et nationalement reconnu comme journée nationale de la Résistance, pour la constitution d'un mémorial de la Résistance, etc. »

Suivit une discussion à laquelle prirent part notamment - outre les membres du Bureau national de l'ANACR et Jacques Varin - Simone Mariotte (Saône-et-Loire), Robert Foreau-Fénier (Paris), Bernard Delaunay (Corrèze), Jean-Pierre Bourdat (Oise), Mireille Monier (Drôme), Marie-Louise Garcia (Tarn-et-Garonne), Pierre Martin (Côtes-d'Armor), Robert Ouadjevini (Ain), Christiane Cros (Essonne), Georges Feldmann (Indre), Guy Deschamps (Eure), Robert Perrier (Savoie), Marcel Mouton (Yvelines), Jean Dolezon (Gard), Michel Duval (Pas-de-Calais), Jean-Paul Riffault (Paris), Jean-Jacques Mergem (Marne), Colette Gaidry (Haute-Saône), Christian Lafont (Essonne), Michel Cadays (Lot-et-Garonne), René Liétard (Pas-de-Calais), Robert David (Morbihan), Bruno Collin (Aube), Martine Peters (Isère), Michel Colas (Seine-Saint-Denis), Ginette Bonnetot (Dordogne), Max Roux-Vollen (Savoie).

Parmi les différents thèmes abordés, citons les formes d'action des Amis, en s'appuyant notamment sur les expériences locales, la structuration des « Amis », des réticences s'exprimant encore quant à la constitution de groupes aux statuts déposés, le souci de pluralisme des « Amis » d'autant plus nécessaire que les grandes questions du débat démocratique les interpellent, le 27 mai, l'expression publique des « Amis », leurs ressources financières, etc.

Toutes questions qui seront en débat au congrès national de Chambéry.

INDRE:

PROGRESSION LENTE MAIS REGULIERE

L'effectif des « Amis » progresse lentement mais régulièrement, les structures départementales et locales se mettent en place, les statuts de l'Association sont sur le point d'être déposés.

Des initiatives locales, voire individuelles, sont prises et le plus souvent conduites avec succès. Citons par exemple la causerie organisée sous l'impulsion du docteur Marc Orillard ayant pour thème « Pellevoisin, prison d'Etat », qui rassembla plus de 250 personnes dont un nombre important de jeunes.

Citons également des initiatives pour aboutir à l'institution d'une « Journée Nationale de la Résistance » le 27 mai, jour anniversaire de la constitution du Conseil National de la Résistance, les « Amis », avec les anciens résistants, souhaitent qu'au cours de cette journée, qui ne serait pas fêlée, un vibrant hommage soit rendu à celles et à ceux qui ont donné leur vie pour la liberté, la dignité humaine, l'honneur de la France.

Un travail et des initiatives qui permettent de bien augurer de l'avenir. C'est encourageant.

Pour autant, des questions restent à approfondir notamment le fonctionnement des groupes, leur mise en place, leurs activités, leurs ressources, etc. toujours en accord avec les objectifs de l'ANACR. Réflexions et consultations se poursuivent.

(D'après « Le Résistant » n° 15, 1^{er} semestre 1998)

NIÈVRE:

UN DEVELOPPEMENT PROMETTEUR

C'est le 27 juin 1997, en la salle des fêtes de Balleray, petite commune des Agnognes, que naquit l'Association des « Amis de la Résistance (ANACR) » de la Nièvre.

Le bureau en était alors constitué ainsi : président: Jean-Luc Conception, par ailleurs maire de Balleray, vice-présidente: Armand Morlon, secrétaire: Alain Nicolas, secrétaire-adjoint: André Chabin, trésorier: Bruno de Saint-Rapt, trésorière-adjointe: Suzanne Chabin.

L'assemblée générale du 25 janvier 1998 devait l'élargir à Alain Fournet (responsable conférences), Robert Bourcier (relations avec l'Education Nationale), Thierry Martinet (responsable jeunes).

Lors de cette assemblée générale, qui se tint à Varenne-Vauzelle, en présence de M. Périnaud, maire et conseiller général, et de M. Gorce, député, tous deux adhérents à

l'association, chacun définit à sa manière les motivations pour la création de cette association : assurer le devoir de mémoire, développer les idéaux de la Résistance, lutter contre les tentatives négationnistes, participer aux combats pour les droits de l'homme.

Les projets retenus pour l'année, outre la participation aux cérémonies de commémoration, consistent en la tenue d'une conférence sur le CNR et son programme, à l'occasion de la journée nationale de la Résistance, mercredi 27 mai à Nevers, et en l'assistance à la tenue de la grande exposition sur la Résistance, au palais Ducal, du 12 septembre au 11 octobre.

Fort d'une quarantaine d'adhérents, l'Association des Amis de la Résistance ANACR-Nièvre est appelée à se développer et à créer des antennes dans les différents secteurs du département.

CREUSE

UN COMITE D'AMIS A LA SOUTERRAINE

Les « Amis de la Résistance » du secteur de la Souterraine se sont réunis en assemblée générale le samedi 7 mars à 10 h, à la salle des fêtes de Saint-Priest-La-Feuille.

Gilbert Coulon, au nom de l'ANACR, ouvrit la séance et, au cours de son allocution de bienvenue, rappela les grandes idées de l'ANACR et émit le vœu que le flambeau soit repris par les « Amis ». Il indiqua que c'est au congrès de Sallanches, en 1970, que fut défini le statut des « Amis de la Résistance ». Depuis cette date, les adhésions n'ont cessé d'augmenter et c'est au tour du département de la Creuse de suivre la voie déjà bien tracée par d'autres comités départementaux.

Marc Bonnerat, responsable départemental des « Amis de la Résistance » fit le point sur l'évolution des comités « Amis », tant au point de vue départemental que national. Il en profita pour souligner que le comité local du secteur de la Souterraine est le premier à se structurer en Creuse, rendant ainsi un hommage symbolique au premier maquis creusois créé dans les bois de Montautre, à une dizaine de kilomètres de cette ville. Il mit aussi l'accent au cours de son intervention, sur l'étroite et nécessaire collaboration qui doit régner entre les résistants et les « Amis ».

Raoul Vaugelade, coordonnateur des opérations menées depuis quelques mois dans le secteur de la Souterraine, pour les résistants et quelques amis, fit ensuite le point sur les 47 adhésions issues d'une douzaine de communes et la volonté des « Amis » de se structurer en un comité local. Chaque commune proposa un membre pour la représenter au comité directeur. Un bureau provisoire du comité local fut élu, avec

notamment pour président: Raoul Vaugelade (Fursac), vice-présidente: Eliane Mazaud (Noth), secrétaire: Josiane Vigroux-Aufort (Saint-Priest-La-Feuille), trésorière: Chantal Lepytre (Saint-Priest-La-Feuille).

Quelques idées ont d'ores et déjà germé dans l'esprit des « Amis », à savoir:

- poursuite des soirées-débats organisées autour des faits de Résistance dans la région;

- devoir de mémoire afin de ne pas priver les générations futures des derniers témoignages. Un questionnaire type sera mis à la disposition des « Amis » susceptibles de recueillir les récits des faits de Résistance;

- organisation d'une journée de découverte sur les lieux des combats et de sabotages. Un groupe de travail se rendra sur ces lieux, accompagné par les résistants (voies ferrées, usines, etc.). Ce travail de préparation devrait permettre de mettre au point un circuit riche en histoire et en émotion.

(D'après les informations communiquées par le président Raoul Vaugelade et la secrétaire Josianne Vigroux-Aufort)

VAUCLUSE:

SUCCES D'UNE CONFERENCE

Le vendredi 20 février dernier au lycée professionnel Ferdinand-Résoul, de nombreux résistants - AS comme FTFP - ainsi qu'« Amis de la Résistance (ANACR) » de Dieulefit, Montélimar, Noyons, Valréas, Taulignon et environs, répondant à l'invitation de M.M. Bouchet et Rouston, se sont retrouvés dans la salle de réunion de la mairie de Valréas pour écouter une conférence de M. Guillon, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Aix-en-Provence et participer ensuite à un intéressant débat.

M. Guillon, le matin, avait captivé un auditoire de 80 collégiens et lycéens des trois établissements de Valréas participant au Concours de la Résistance dont le thème cette année est « Quel rôle ont pu jouer les étrangers dans la Résistance à l'occupant ? Beaucoup d'entre eux sont morts pour la France ».

L'après-midi, ce passionné de l'Histoire de la Résistance dans le Sud-Est, en particulier très soucieux de la vérité historique, puisant pour cela aux sources, émaillant sa très prenante causerie d'anecdotes significatives, réveillant en chacun des souvenirs, a beaucoup appris à celles et ceux venus l'écouter, évoquant cette Résistance que toucha la grande majorité de la population dans l'esprit et dans les actes, sous toutes les formes de l'aide des paysans aux maquis naissants, en passant par le rôle des femmes.

SAÔNE-ET-LOIRE:

EN DIRECTION DES SCOLAIRES

A l'initiative du comité local de Lugny des « Amis de la Résistance (ANACR) » s'est déroulée une quinzaine consacrée à la période de la Résistance avec une exposition du 9 au 14 mars au collège public (Victor Hugo), du 16 au 20 mars au collège privé (La Source); intervention de M. Boulay, « La radio dans la Résistance », pour les élèves des collèges; une soirée-conférence à la salle des fêtes de Lugny, le 20 mars, avec Mme Gillot-Voisin sur le thème « La Saône-et-Loire sous Hitler, la Milice ».

Quinzaine organisée par Andrée Commerçon, présidente du comité local de Lugny, son équipe, et avec le concours des enseignants et principaux des collèges public et privé.

ROMILLY (AUBE):

« POUR LA MEMOIRE »

Lors de l'assemblée générale du comité ANACR de Romilly, le 5 avril dernier, le groupe local des « Amis » a adopté un « appel aux enseignants et à la jeunesse » dans lequel on peut lire: « le combat que continuons de mener aujourd'hui les résistants survivants est devenu notre combat commun, car nous partageons les valeurs humanistes et démocratiques contenues dans le programme du CNR.

« Ce combat n'a jamais été aussi nécessaire. Nous entendons en assurer la pérennité.

« Nous pensons qu'un des aspects premiers de celui-ci est le combat pour la « mémoire ». C'est pourquoi nous appuyons la revendication de l'ANACR, de faire du 27 mai une journée nationale de la Résistance, le 27 mai étant tout un symbole.

« Le groupe des « Amis de la Résistance » de Romilly est représenté au sein du groupe départemental récemment créé. Il désire y travailler et y apporter son aide la plus efficace possible, pour assurer la continuité du combat de nos parents, grands-parents, anciens combattants de « l'Armée des Ombres » qui sont notre fierté.

« Il fait appel à toutes celles et à tous ceux qui épousent les idéaux de la Résistance, en particulier aux enseignants et aux jeunes générations, afin qu'ils le rejoignent rapidement, car si nous voulons qu'il y ait un « après », il faut qu'il y ait un « maintenant ».

« C'est alors que, nous inspirant des luttes de nos aînés, nous travaillerons ensemble à construire un monde libre, fraternel, solidaire, dans un monde en paix ».

CARTE CVR : METTRE EN APPLICATION LES ENGAGEMENTS PRIS

Lors de la campagne électorale pour les élections législatives de mai-juin 1997, M. Lionel Jospin avait écrit notamment au président de l'U.F.A.C., Jacques Goujat : « nous nous engageons également à lever toute forclusion pour les volontaires de la Résistance, conformément à la proposition de loi n° 1259, déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale ». Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants avait de son côté reconnu à propos du décret du 19 octobre 1989 qu'il « conduit à des situations aberrantes et injustes ».

Une lettre et une circulaire du Secrétariat d'Etat

Dans une lettre adressée aux préfets faisant référence à la loi du 10 mai 1989 et au décret du 19 octobre de la même année, M. Jean-Pierre Masseret indique : « j'ai donc décidé que les dossiers de résistants non assortis de témoignages réglementaires seraient néanmoins transmis par les Services départementaux de l'ONAC à mon administration centrale dès lors que les intéressés seraient par ailleurs considérés notoirement comme d'authentiques résistants ».

Il vous appartiendra, sur demande expresse des services centraux et en application de l'article R 266 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, de procéder aux enquêtes complémentaires que votre connaissance personnelle du milieu associatif guidera et que les archives locales (renseignements généraux, gendarmerie, etc) permettront ».

Une circulaire pour application des recommandations de M. Masseret a été adressée le 27 janvier de cette année aux directeurs départementaux de l'ONAC.

Il y est indiqué que « les demandes des résistants qui bénéficient déjà d'une reconnaissance publique mais dont le dossier ne comporte pas le témoignage d'un titulaire de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance » dont les services ont été homologués par l'autorité militaire « seront appréciés à votre niveau en partant de cette notoriété et au regard de votre connaissance du monde combattant local ainsi que de la littérature historique disponible sur les faits concernés ».

Si cet examen attentif fait apparaître l'authenticité de la démarche résistante, les dossiers seront envoyés à la sous-direction des Sous-Statuts et des Titres à Caen pour qu'un complément d'enquête soit effectué par votre préfet dans certaines archives parfois difficile d'accès. Dans le cas contraire, une décision de rejet pour irrecevabilité sera prise immédiatement.

Lorsque les résultats de cette enquête seront probants, la demande de Carte de Combattant Volontaire de la Résistance sera alors traitée selon le schéma classique des Commissions départementale et nationale ; sinon le dossier vous sera envoyé pour

décision de rejet à votre niveau, toujours sur le motif d'irrecevabilité... ».

Si l'on arrive à suivre les méandres de cette procédure administrative, on s'aperçoit que l'on aboutit à un entassement de première classe des engagements du futur Premier Ministre pris en 1997 et du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants dans l'un de « ses » 40 engagements.

Par ailleurs, des notions telles que celle de notoriété pour les résistants risquent d'être extrêmement arbitraires. Et encore une fois, la décision appartient à l'administration et non aux commissions compétentes, non aux pairs des requérants, c'est à dire aux résistants membres des commissions CVR.

Proposition de loi 1259

Pourtant la proposition de loi n° 1259 que M. Lionel Jospin s'était engagé à mettre en application et qui était relative aux conditions d'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance était très claire. Nous l'avons publiée dans notre journal ainsi que celles des différents groupes ou parlementaires de la majorité et de l'opposition d'alors et d'aujourd'hui. L'exposé des motifs montrait que « s'est instaurée une forme de forclusion de fait concernant les conditions d'attribution du titre... Cette injustice doit cesser ». L'article 2 de la proposition de loi demandait que les demandes présentées soient examinées dans les conditions fixées par les dispositions des lois et décret de 1949, 1950, 1959, du décret du 6 août 1975 et de celles de l'instruction ministérielle du 17 mai 1976.

Ainsi donc dans le même esprit que celui de l'ANACR, l'U.F.A.C. et d'autres associations du monde combattant, résistante, il y était demandé que l'on en revienne tout simplement aux conditions en vigueur au 1er juin 1976. Les textes de cette époque qui donnaient satisfaction à tous, en ce qui concerne d'une part la préservation de la valeur du titre et d'autre part la relative simplicité du processus administratif ayant été annulés par le Conseil d'Etat pour des raisons de forme et non de fond.

Respecter les membres de la Résistance

Malgré les protestations de bonne volonté de M. Masseret, le chemin qu'il a emprunté conduit à un labyrinthe administratif qui n'est en aucune façon, ni de près ni de loin, conforme aux engagements pris par lui-même et par celui qui allait devenir Premier Ministre, pas plus qu'il n'est conforme à la position du Président de la République.

Certes, comme le Secrétaire d'Etat l'a déclaré lors des débats parlementaires, il n'était pas possible de le remplacer par un texte conforme à l'équité en quelques jours ou quelques semaines. Mais ne rien entreprendre de sérieux au regard de la

reconnaissance exacte des services de Résistance n'est pas le meilleur moyen de résoudre équitablement cette affaire.

Ce n'est pas en compulsant des archives dont la plus grande partie provient du gouvernement de Vichy que l'on pourra rendre justice aux résistants. Non, les mesures prises ne font pas le compte et nous espérons vivement que dans les plus brefs délais possibles, les autorités gouvernementales prendront enfin des mesures que les résistants sont en droit d'attendre, mais que de temps perdu...

Adressons-nous aux élus, aux autorités gouvernementales pour que cesse enfin une situation intolérable au regard de la justice et du respect dû aux membres de la Résistance.

J.W.

AVIS DE RECHERCHE

Dans la Drôme, un camp d'internement à fonctionné à Loriol de septembre 1939 à avril 1941 ainsi qu'un Groupement de Travailleurs Etrangers à Crest de 1940 à 1945. Tous ceux qui auraient connaissance de personnes y ayant séjourné, ou qui possèderaient des documents (lettres, photos, etc.), sont priés d'entrer en contact avec :

- Jean Sauvageon, impasse André Chénier, 26100 Romans, pour le camp de Loriol.

- Robert Serre, Les Auches, 26400 Grâne, pour le GTE de Crest.

Les travaux de ces deux historiens locaux permettront de mieux connaître ces épisodes méconnus ou cachés de notre passé. Ils remercient tous ceux qui contribueront ainsi à cette recherche.

PLUS DE 22 ANS DE PROCEDURE...

Résistant de l'Hérault depuis janvier 1942, grand blessé (pension à 95%) devant Mulhouse lors des combats pour la libération totale du territoire national, Charles Balthazard a dû attendre plus de 22 ans, de 1975 à février 1998 pour obtenir le titre de Combattant Volontaire de la Résistance.

C'est le 3 décembre 1975 que Charles Balthazard établit sa première demande de carte CVR. Il était déjà titulaire de la Carte du Combattant mais tenait légitimement à ce que les services qu'il avait accomplis dans la Résistance soient reconnus.

Après un premier rejet en 1979, il présente de nouvelles attestations plus circonstanciées qui démontrent que dès janvier 1942, il a distribué des tracts dans les boîtes aux lettres ainsi que le journal « Combat », qu'il fut arrêté, torturé puis il rejoignit en 1943 le maquis de Lodève.

Forclusion

Après de nombreuses démarches, l'administration lui oppose en 1987 l'un des arrêts du Conseil d'Etat qui annulait, à partir de 1985, le décret du 6 août 1975 - par conséquent la circulaire de mai 1976 - levant les forclusions au motif que le Conseil Constitutionnel n'avait pas été saisi à l'époque. Comme nous l'avons maintes fois écrit ou déclaré, il s'agissait de raisons de forme et non de fond.

Après la loi de mai 1989

La loi du 10 mai 1989 adoptée par la quasi-unanimité du Parlement avait pour finalité de supprimer toutes forclusions.

Elle avait été promulguée, chacun s'en souvient, pour mettre fin à de très nombreuses injustices criantes comme celles dont étaient victimes des résistants incontestables tel Charles Balthazard.

Aussi, ce patriote ne se résigna pas, pour son honneur et non pour des intérêts matériels, dès lors qu'il était titulaire de la Carte du Combattant et d'une pension militaire d'invalidité. Produisant six attestations sur les imprimés réglementaires, il présenta, en se référant à la loi du 10 mai 1989, une nouvelle demande de carte de CVR.

Le représentant du Ministère des Anciens Combattants lui opposa une nouvelle fois une fin de non recevoir en lui indiquant « que cette loi lève les forclusions... à toute personne... qui n'avait pas présenté une telle demande dans les délais antérieurement impartis ». Sa demande était considérée comme irrecevable au prétexte qu'il avait déjà sollicité le titre auprès de l'administration.

Cependant, M. Méric, alors Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, déclara le 29 octobre 1990 à l'Assemblée Nationale : « les dossiers de demande de carte de CVR peuvent être réexaminés ; quant bien même ils auraient été rejetés au fond, en cas de demande motivée par des éléments nouveaux ».

Se saisissant de cet engagement, l'intéressé introduisit un recours gracieux qui fut une nouvelle fois rejeté. Alors, il se décida à saisir le tribunal

administratif de Montpellier, notamment sur la base de la non prise en considération des faits nouveaux.

La décision du tribunal administratif

Après une longue bataille juridique à laquelle l'ANACR prit toute sa part, c'est le 29 avril 1997 que le tribunal administratif de Montpellier rendit sa décision sur la requête de Charles Balthazard, requête qui avait été enregistrée au greffe le 17 décembre 1991. En premier lieu, le tribunal décida que l'intervention des associations d'anciens combattants qui avaient appuyé les conclusions et les moyens du requérant - l'ANACR et l'ARAC - étaient recevables, ce qui confirme d'autres décisions des tribunaux administratifs dans des instances comparables.

Mais le plus important c'est que la juridiction administrative de Montpellier a considéré « que M. Balthazard ne peut être regardé comme ayant présenté une demande dans les délais antérieurement impartis au sens des dispositions de l'article 1° de la loi du 10 mai 1989 susvisée, qu'en rejetant sa demande au motif qu'il avait déjà présenté une demande, le ministre a fait une ERREUR DE DROIT », (souligné par nous n.d.l.r.)

En effet une fin de non recevoir avait été constamment opposée à Charles Balthazard alors qu'il avait présenté de nouvelles attestations, et que par conséquent, il avait présenté des éléments nouveaux.

Intolérable acharnement

La décision du tribunal administratif date d'avril 1997 mais c'est seulement en février 1998 que la carte CVR a été adressée au demandeur. C'est cependant avec satisfaction que nous avons constaté que le ministère n'avait pas interjeté appel.

Dans cette affaire, nous pouvons tirer un certain nombre d'enseignements :

Le premier, c'est que la persévérance est souvent nécessaire... hélas !

Le deuxième, c'est que les lenteurs administratives ou judiciaires prennent trop souvent un caractère inacceptable.

Mais le plus notable, c'est la constatation de l'acharnement intolérable avec lequel l'administration du Ministère des Anciens Combattants s'oppose, par des moyens quelquefois illégaux, à des demandes justifiées de reconnaissance des services.

Le minimum de décence devrait imposer aux représentants du ministère un examen attentif et non hostile des dossiers. Il convient, en outre, de souligner la nécessité impérieuse et urgente de nouveaux textes annulant le décret calamiteux d'octobre 1989 afin de permettre aux membres de la Résistance qui pour les raisons les plus diverses n'ont pas encore obtenu une reconnaissance de leurs services d'obtenir les titres qu'ils méritent au regard de l'équité et de la réalité historique.

J.W.

JUSTICE HELAS POSTHUME POUR ROBERT VOLLET

Nos lecteurs se souviennent qu'une publication régionale de l'Indre, « La Bouinotte », annonça en 1991 que, 40 ans plus tôt, Robert Vollet avait été inculpé pour assassinat ou complicité d'assassinat sur la personne de l'ancien ministre Chichery. Le directeur de publication n'avait pas jugé bon d'informer dans le même temps que, trois ans plus tard, l'instruction judiciaire était close par un non-lieu, aussi bien pour Robert Vollet que pour ses co-inculpés.

La procédure intentée par notre camarade, lieutenant-colonel F.F.I. et secrétaire général de l'ANACR, commença mal, puisque le Tribunal de Châteauroux et la Cour d'Appel de Bourges déboutèrent celui dont l'honneur était ainsi mis en cause. La Cour de Cassation, elle, devant laquelle notre camarade était représenté par Me Claire Waquet, considéra que l'action introduite par Robert Vollet était justifiée, car une faute avait été commise à son égard. Elle renvoya l'affaire devant la Cour d'Appel de Limoges, qui siégea en audience solennelle et entendit, au nom de Robert Vollet, son avocat, Me Lière, de Châteauroux.

La Cour d'Appel a considéré que notre camarade et sa légataire universelle « ont été contraints à agir en justice pour défendre leurs droits légitimes ». Les agissements de M. Léandre Boizeau ont été précisément qualifiés de « faute délictuelle de nature à engager sa responsabilité civile ». En conséquence, la Cour a rendu l'arrêt dont nous publions les décisions essentielles :

« CONDAMNE Monsieur Léandre BOIZEAU à verser à Madame Jacqueline, Marie, Gertrude LEREADE, prise en sa qualité de légataire universelle de feu André, ROBERT VOLLET, la somme d'UN FRANC à titre de dommages et intérêts ;

« ORDONNE la publication du dispositif du présent arrêt dans la revue « La Bouinotte » au frais de Monsieur Léandre BOIZEAU, sans que ceux-ci excèdent la somme de TROIS MILLE FRANCS (3 000,00F) ;

« CONDAMNE Monsieur Léandre BOIZEAU à payer à Madame Jacqueline, Marie, Gertrude LEREADE, sa qualité la somme de QUINZE MILLE FRANCS (15 000,00 F) sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

« REJETTE la demande de Monsieur Léandre BOIZEAU fondée sur l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

« CONDAMNE Monsieur Léandre BOIZEAU aux dépens de première instance et d'appel, y compris ceux exposés devant la Cour d'Appel de Bourges, avec le droit au profit de la SCP Jean-Pierre et Christophe DURAND-MARQUET, avoués à la cour d'appel de Limoges, de recouvrer directement contre la partie condamnée les dépens d'appel dont elle a fait l'avance sans avoir reçu provision, conformément aux dispositions de l'article 699 du nouveau Code de procédure civile.

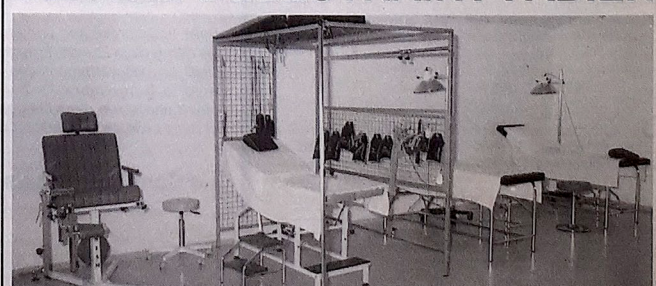
« CET ARRÊT A ETE PRONONCE PAR MONSIEUR François BRAUD, PREMIER PRESIDENT, EN AUDIENCE PUBLIQUE ET SOLENNELLE DES DEUX CHAMBRES REUNIES DE LA COUR D'APPEL DE LIMOGES EN DATE DU VINGT-NEUF AVRIL MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT ».

Malheureusement, celui à qui l'arrêt rend enfin raison est décédé en juin 1997. La réparation intervient, hélas, à titre posthume. Qu'elle nous soit du moins l'occasion, tout en nous félicitant de la décision définitive de la justice française, de rappeler que dans l'une de ses toutes dernières lettres, Robert Vollet confiait à son avocat :

« Après l'arrêt à venir de Limoges, je prévois de publier une note montrant quel temps il faut et quelles sommes sont nécessaires à un ancien Résistant pour rétablir son honneur ».

Il a su alors combien toute l'Association, faisant bloc avec lui dans tous les aspects de l'affaire, approuvait ce commentaire sur une situation intolérable à laquelle il ne vient d'être mis fin qu'au bout de presque 7 années de procédure.

CENTRE DELESTRAINT-FABIEN



La restructuration du Centre Delestraint-Fabien est achevée. Le mot « restructuration », résultant du vocabulaire administratif, ne rend pas exactement compte de la réalité. Il ne s'est pas agi du remodelage des bâtiments anciens, mais de la construction d'un nouveau Centre. Les travaux en ont été totalement terminés à la fin de 1997, leur réception a eu lieu le 3 février 1998. L'inauguration se déroulera en mai 1998.

D'ores et déjà, le Centre de convalescence - le plus beau de la région Aquitaine - selon les autorités régionales - va pouvoir accueillir 60 convalescents dans les meilleures conditions de confort, de surveillance médicale et de poursuite de traitements éventuellement indiqués lors de l'intervention ou de la maladie qui rendit nécessaire un séjour de convalescence. Précisons que la partie des anciennes constructions qui a été conservée, et d'ailleurs rénovée, n'est utilisée que pour des services annexes, et que tous les convalescents sont accueillis dans la nouvelle construction. L'une des grandes satisfactions de l'ANACR, est que la souscription spécialement ouverte à cet effet - et qui continue - ait permis de largement assurer le pourcentage de participation au financement exigé de notre association.

SOUSCRIPTION : Département 13 : Comité de Naves, 250 F. Département 14 : M. Abel Carreiro, Argences, 635 F. Département 31 : Comité Départemental, 1 000 F. Département 36 : Comité D'Ovile, Dun Le Poldier, 600 F. Département 41 : Comité Local de Monchard, 1 500 F. Département 43 : M. Jean Liger, Ste Maxime, 100 F. Département 85 : M. Maurice Lardy, Fontenay-Le-Comte, 75 F. Comité Départemental, 500 F. Département 89 : M. André Capet Cusy, 2 000 F. Département 92 : Comité de Malakoff, 500 F. Département 93 : Don Anonyme 50 000 F. Total de la liste : 57 160 F. TOTAL GENERAL DEPUIS LE DEBUT DE LA SOUSCRIPTION : 812 761,94 F.

RETRAITE DU COMBATTANT PENSIONS

Valeur du point d'indice au 1^{er} avril

1998 : 79,53 F

Retraite du Combattant : (montant annuel) 2 624,49 F

YONNE

Le congrès départemental ANACR de l'Yonne s'est tenu le 5 avril dernier à Migennes, avec une participation nombreuse. On notait la présence de M. le directeur de l'Office départemental, représentant M. le Préfet, de M. le Maire de Migennes, qui réserva un accueil chaleureux aux congressistes, ainsi que de plusieurs présidents ou représentants d'associations du monde combattant.

Après l'allocution d'ouverture prononcée par le président du comité de Migennes, André Borlet, le rapport moral et d'activité fut présenté par Robert Loffroy, secrétaire départemental. Discuté, ainsi que le rapport financier et l'information sur les effectifs, il fut adopté à l'unanimité; de même que les autres textes soumis au vote; parmi lesquels une motion appelant à la vigilance contre la résurgence « sous de multiples formes [des idéologies fascistes et nazies] tant en France que dans les pays où l'on pouvait espérer qu'elles avaient disparu ».

Furent aussi évoquées les activités de « l'Association de Recherche sur la Résistance dans l'Yonne » (A.R.O.R.Y.), qui réalise des ouvrages sur la Résistance iconique et qui envisage la publication d'un bulletin qui serait ouvert aux associations de Résistants, dont l'ANACR.

Quant aux « Amis de la Résistance » - forts de 106 adhérents - est posé aujourd'hui le problème de leur développement et de leur structuration afin de mieux assurer la transmission de l'idéal de la Résistance.

Présidé par Raymond Sauvage, avec Roger Bailly à la Présidence d'honneur, l'ANACR de l'Yonne a réélu à l'unanimité ses organismes de direction lors de ce congrès.

Représentant le Bureau national, Jean Thouvenin, vice-président national devait attirer l'attention du congrès sur l'urgence de rassembler largement les Résistants et les générations plus jeunes dans le combat contre la résurgence des idées fascistes et xénophobes, sur la nécessité d'approfondir la connaissance de la Résistance d'en transmettre la mémoire, ainsi que de mener une lutte pour la levée de toutes les forclusions frappant les Résistants, dont la reconnaissance des titres s'identifie à la reconnaissance par la France du rôle joué par la Résistance dans sa libération et par la République de ceux qui l'ont rétablie.

A la clôture des travaux, un cortège se dirigea à la Stèle Jean-Moulin, à la plaque François Lanoue et au Monument aux Morts; une délégation se rendit à la gare de Laroche-Migennes pour honorer la mémoire des agents de la SNCF tués par faits de guerre, et aussi celle de Louis Riglet, mort sous la torture le 4 avril 1944.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité, un repas amical rassembla plus de 80 participants.

LOIRE-ATLANTIQUE

L'Assemblée générale de l'ANACR de Loire-Atlantique s'est tenue à la Maison des Sports de Saint-Nazaire le 28 mars 1998, sous la présidence de Serge Combret, membre du Bureau national, et en présence de M. le Maire de Saint-Nazaire, des représentants de l'UFAC, de la FNDIRP, et d'autres associations.

L'exposé sur l'organisation des comités locaux a été suivi par un débat portant tant sur leur activité que sur celle du comité départemental, ainsi que sur les problèmes auxquels l'ANACR est confrontée. Aussi furent évoqués l'intitulé de la plaque qui sera posée rue du Roi-Albert, et rappelant l'action d'un groupe de résistants contre Holtz le 20 octobre 1941, Nantes et Chateaubriant, lieux de mémoire, les relations avec l'Office des Anciens Combattants et les municipalités, le procès Papon et la montée du néofascisme.

Dans son intervention, Serge Combret, au nom du Bureau national, a notamment évoqué les perspectives d'action pour la paix, à laquelle sont tant attachés les Résistants, et la mémoire de la Résistance.

La motion proposée par le président Jean Nivard, et qui évoque la défense des droits des Résistants, notamment la levée des forclusions, l'inquiétude des résistants devant la montée du négationnisme et des idées néofascistes, et leur volonté de s'y opposer en s'appuyant sur le programme du CNR, a été adoptée à l'unanimité. Puis eut lieu le repas fraternel.

(D'après les informations communiquées par le Secrétaire Jean Garçon)

PAS-DE-CALAIS

C'est sous la double présidence d'honneur de Jean-Marie Alexandre, conseiller régional, maire de Souchez, et de Michel Defrance, membre du Bureau national de l'ANACR, que s'est tenu le dimanche 19 avril le congrès de l'ANACR du Pas-de-Calais.

Les travaux ont été suivis par une soixantaine d'adhérents et « d'Amis de la Résistance (ANACR) », dont une forte participation du comité d'Amis d'Arras récemment créé, parmi lesquels on remarquait le président Bellegueule, la vice-présidente Elisabeth Charpentier, l'actif secrétaire Michel Duval et le trésorier Alain Savary. Les débats furent menés par le président Raymond Vigreux.

Les comptes de trésorerie furent approuvés après l'intervention du président de la Commission de Contrôle, Louis Stéfanelly. La secrétaire générale, Raymonde Brunel, détailla l'activité du comité puis passa au rapport moral portant en particulier sur le devoir de mémoire, et sur la nécessité d'expliquer aux jeunes générations ce que fut le nazisme; ce rapport fut très applaudi.

Traitant de la nécessité de s'attacher à la qualité des sources historiques, de veiller au développement d'un enseignement actif de la Résistance, de combattre sans faiblesse la montée du nazisme et du racisme, la résolution présentée par Marcel Roger fut adoptée à l'unanimité après que Pierre Blaret, membre du Comité directeur eut fait ajouter un paragraphe concernant, notamment, les candidats aux élections se faisant élire avec les voix du Front National.

Michel Defrance évoqua l'attribution des cartes CVR, les associations d'anciens résistants qui disparaissent, l'intervention de l'ANACR contre le Front National, le procès Touvier et Papon.

Les présidents des comités locaux, Gilbert Encrue pour Arras et Emile Wazny pour Lens, exposèrent les activités de leurs comités respectifs. Puis Robert Vansteenkiste, membre du Comité Directeur départemental mais aussi président départemental de la FNDIRP, signala que des organisations catholiques, juives, musulmanes etc. avaient rédigé des résolutions contre le Front National. Enfin, le secrétaire des « Amis » d'Arras, Michel Duval, fit un exposé sur la réunion nationale du 28 mars 1998 à Paris, à laquelle il avait assisté en compagnie de René Liétard, vice-président départemental et membre du Conseil National.

L'élection du nouveau Comité Directeur auquel sont associés deux « Amis », termina les travaux.

L'assistance écouta ensuite le « Chant des Partisans » avant de déposer des gerbes au Monument aux morts. Lors de la réception offerte par la municipalité de Souchez, Raymond Vigreux remercia chaleureusement le maire pour l'aide accordée pour l'organisation du congrès, ainsi que les personnalités ayant déposé des gerbes, dont Mme Catherine Génissin, députée. En réponse, M. le Maire dit sa fierté d'avoir reçu l'ANACR dans sa commune. Puis le repas fraternel fut pris au Centre Européen, où s'était déroulé le congrès.

L'élection du nouveau bureau a eu lieu à Dainville le mercredi 29 avril. Il comprend notamment comme président: Raymond Vigreux, vice-présidents: René Liétard, Sylvain Muchembled et Emile Wazny, secrétaire générale: Raymonde Brunel, secrétaires-adjoints: Jean Gossartel, André Bernard, trésorier: André Bernard, avec pour adjointe: Pascaline Vandorme, la présidence d'honneur étant composée d'Honorine Defrance, René Playe, Charles Portugal.

LOIRE

A quelques jours d'intervalle, la ville de Saint-Etienne a honoré deux anciens résistants venus d'horizons différents, et qui participèrent activement à la lutte libératrice: Marcel Bastin, de l'Armée Secrète, Louis Duchesne cheminot, membre de la CGT clandestine.

Ainsi, face au Pales des expositions, c'est un square qui a reçu le nom de Marcel-Bastin (« Marcellin » dans la clandestinité).

Et c'est sur la colline de Malacussy, à l'orée d'un nouveau lotissement qu'une plaque à la mémoire de Louis Duchesne a été dévoilée devant de nombreux résistants, anciens combattants et personnalités.

LOIR-ET-CHER

Le vendredi 6 mars, plus de 200 personnes ont assisté à l'inauguration des rues Louis-Jean-Le Pallec et Lucien-Ardel, hommage rendu par la municipalité de Blois à ces deux patriotes résistants, auquel le comité blésois de l'ANACR avait invité les Anciens Combattants et « Amis » à participer.

Cette cérémonie, empreinte d'une grande solennité, s'est déroulée en présence des familles de ces deux grands résistants, qu'entouraient les représentants des associations patriotiques et des élus blésois. On remarquait la présence d'Anciens Combattants et Résistants du Loir-et-Cher, de « Libé-Nord » et de l'ANACR.

La famille Le Pallec ayant dévoilé la plaque, Gilbert Rigolet rappela pour « Libé-Nord » la carrière et les faits de résistance de Louis-Jean Le Pallec, Breton d'origine, il fut nommé directeur des services vétérinaires de Loir-et-Cher. En août 1944, il vint, avec le groupe FFI de Contres, appuyer la mise en place du nouveau Préfet et investir les locaux de la Milice (alors que les FTPF, les 9, 10 août et jours suivants, libéraient la prison et occupaient la ville, au Nord de la Loire). C'est au cours de la libération de Blois que Louis-Jean Le Pallec fut grièvement blessé le 20 août derrière le parapet de Loire, en portant secours à un blessé.

La seconde plaque, de la rue Lucien-Jardel, fut dévoilée par Mme Lucien Jardel, accompagnée de leur fille. Deux gerbes furent déposées par R. Jehanno, président de l'ANACR-Blois, et Reineau J., secrétaire départemental. Pierre Thomas, au nom du Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération, retraça l'engagement, le soutien de la municipalité ainsi que l'aide du Conseil général à cette réalisation afin que les jeunes connaissent mieux cette période.

Il revenait à Maurice Gobillon, au nom de la présidence départementale de l'ANACR, à dire le passé, et rendre l'hommage à cette personnalité de la Résistance régionale qu'il cotoya sous l'Occupation: Lucien Jardel, enseignant patriote, qui fut le fondateur du « Front National de lutte pour la Libération », qui créa le journal « Le Patriote du Loir-et-Cher » et qui fut vice-président du Comité départemental de Libération.

AINSE

Le congrès départemental de l'ANACR s'est tenu le 29 mars dernier à Châteaui-Thierry, sous la présidence d'honneur de René Roussel, trésorier national, et avec la participation effective de M.M. Dominique Jourdain, maire, Renaud Dutreil, député, et Jacques Krabal, Conseiller général, ainsi que de nombreuses autres personnalités. Les travaux ont été ouverts sous la présidence de Raymond Bazin, président du comité de l'Ainse, et de René Roussel. Puis les responsables des quatre comités locaux (François Caes de Saint-Quentin, Gisèle Lecast de Châteaui-Thierry, René Dumont de Soissons et André Leclère de Guise-Vervins) ont fait le compte-rendu de leurs activités en 1997. Marcel Druelle a présenté ensuite une information concernant la correction du Prix de la Résistance.

René Roussel, dans son intervention, a mis l'accent sur la signification de la revendication de l'ANACR de faire du 27 mai la « Journée nationale de la Résistance »: « Nous, Résistants, demandons que le 27 mai, jour anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, en plus des cérémonies, soit évoquée la Résistance dans tous les établissements scolaires: ses mobiles, son action, ses rôles, ses idéaux ».

A l'issue des travaux, les congressistes se sont rendus aux monuments patriotiques. Et, à la fin de la matinée, lors d'un pot de l'amitié offert par la Municipalité, une Médaille de la Libération de Paris fut remise à Dominique Jourdain par René Roussel; de même, des médailles de fidélité pour service rendu à l'ANACR furent attribuées à des militants et responsables.

Le nouveau bureau départemental comprend René Roussel: président d'honneur, Marceau Laborde: président honoraire, Raymond Bazin: président, Gaby Forterre: président délégué, René Fourre, André Leclère, Pierre Lefebvre et Georges Penit: vice-présidents, Marcel Druelle: secrétaire, Gérard Sermoise: trésorier, Marcel Druelle: responsable des « Amis » ANACR.

EURE

Le congrès départemental de l'Eure s'est réuni le 29 mars 1998 à Conches. Ce congrès, placé sous la présidence de Mme Claudine Foutrel-le-Blanc, fut suivi par plus de 65 adhérents et Amis, en présence du représentant du maire, M. le député-maire se joignant aux congressistes en fin de séance.

Le président Lucien Saveant présenta le rapport d'activité faisant notamment le bilan de la participation aux diverses manifestations: Une discussion sur la revendication de l'ANACR de création d'une « Journée nationale de la Résistance » le 27 mai permit de préciser qu'il ne s'agit pas de demander une journée chômée ou d'ajouter des manifestations officielles supplémentaires, même si chaque municipalité ou comité peut les décider, mais d'organiser dans les établissements scolaires, les locaux sociaux, des conférences, expositions ou projections de films sur la Résistance, permettant d'en pérenniser les idéaux.

Le secrétaire Edmond Floquet rapporta sur le Concours de la Résistance qui obtint de très bons résultats, et sur le musée de la Résistance à Bonnebos dont il assure lui-même la présidence. En ce qui concerne les « Amis de la Résistance (ANACR) » dont 2 représentants ont été associés au conseil d'administration départemental - leur comité - dont les statuts ont été déposés - compte à ce jour 42 « Amis ». Guy Deschamps, leur responsable, en présente le rapport d'activité et les perspectives.

Franck Biéziade, membre du bureau national et délégué de la direction nationale au congrès de l'Eure, rappela les grandes orientations de l'ANACR, son combat pour la vérité historique, pour les droits des résistants et pour la levée des forclusions de fait, contre la résurgence des idées racistes et fascistes.

En conclusion de ce très bon congrès, très animé et au cœur des préoccupations, qui réaffirma « l'attachement inébranlable des Résistants aux principes de liberté et de démocratie », la direction sortante fut reconduite.

GARIBALDIENS

Le samedi 21 février 1998, l'Association Française des Anciens Garibaldiens a tenu son Assemblée générale annuelle à Toulouse, en présence d'une nombreuse assistance. Le président Vincent Tonelli ouvrit les travaux en évoquant la mémoire du président d'honneur des Garibaldiens Ludovic Estrayer, de Giuseppe Giordano et de François Alonso.

Après avoir rappelé que les Garibaldiens condamnent avec force l'acte criminel commis contre le Préfet de Corse, Vincent Tonelli devait souligner en ces termes l'actualité de leur combat pour les idéaux qui les motivèrent dans la Résistance: « pour nous, comme pour d'autres associations d'anciens d'anciens témoins et acteurs de la dernière conflagration mondiale, il apparaît avec une évidence réelle que les dangers que nous avons alors combattus, ne sont pas pour autant éradiqués. Malgré qu'il se soit écoulé depuis un peu plus d'un demi-siècle, nous avons encore les vieux démons à combattre. Et chacun ici le sait bien; car il s'agit bien du fascisme et du nazisme qui engendrent l'exclusion; la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme (...). Nous continuerons de lutter pour le respect de nos idéaux, pour la liberté dans notre pays et dans le monde, pour la préservation de la mémoire collective et pour assurer enfin, à notre Jeunesse, un avenir plus réjouissant en leur redonnant espoir dans les valeurs démocratiques et républicaines, vivant dans un monde apaisé: libéré des guerres et de la haine... ».

Il fut procédé à quelques décorations, en souvenir du bicentenaire des trois couleurs italiennes.

AVEYRON

Le mois de mai a vu se dérouler nombreuses commémorations dans tout le département: ainsi, le 6 mai, il y eut un dépôt de gerbes à Mounes, à la plaque Llorat, ainsi qu'une cérémonie à Prouhencous, stèle du maquis de Bouscalous, et un dépôt de gerbes à la plaque Georges Mouis, à Belmont-sur-Rance; le 10 mai se rassemblèrent les anciens du maquis Du Guesclin.

Et, le 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance, ont été organisées plusieurs manifestations dans le cadre de la célébration de la Journée de la Résistance.

HERAULT

L'ANACR de l'Hérault a tenu son congrès départemental le 29 mars 1998 à Montpellier, en présence d'une cinquantaine d'adhérents représentant les 5 comités locaux.

Les travaux furent ouverts par le président départemental Paul Dinnat, qui fit observer une minute de recueillement à la mémoire des disparus depuis le précédent congrès, puis le rapport d'activité (1996 et 1997) fut présenté par Henri Marchand, secrétaire, et fut suivi par les rapports financiers du trésorier départemental Georges Pérès et du trésorier du comité de Montpellier, Marcel Comte.

Antoine Beille, président du comité de Sète, rappela et précisa au congrès les multiples interventions de son comité et de lui-même lors de l'organisation et du déroulement du grand rassemblement de Sète pour « La Paix en Méditerranée ».

Bruno Cassana, « Ami de la Résistance (ANACR) », représentant le Collectif des « Amis » de l'Hérault, fit une intervention très remarquée, appelant les générations qui suivent celle des Résistants à faire barrage aux menées fascistes et rappelant l'esprit de justice sociale du Programme du CNR.

Après échanges de vues, Georges Foubert fit à l'assemblée le compte-rendu des travaux du Conseil national de l'ANACR de novembre dernier et se félicita des grands rassemblements organisés contre ceux qui pactisent et s'allient avec le parti léniniste.

Le président Paul Dinnat rappela ensuite les différentes tâches qui devront être entreprises ou développées, et sollicita un regain d'enthousiasme pour participer à l'information de la jeunesse par tous les moyens, par expositions et débats avec les élèves des lycées et collèges. Alors qu'inévitablement nombre de résistants disparaissent, il demanda de renforcer les groupes « d'Amis de la Résistance (ANACR) », tâche urgente et déterminante pour la sauvegarde des valeurs pour lesquelles les résistants ont combattu. Après lecture, le projet de statuts du comité de l'Hérault des « Amis de la Résistance (ANACR) » fut adopté à l'unanimité.

Une motion rédigée par Jacques Lamoiné, condamnant l'attitude de certains élus qui pactisent avec le Front National, fut adoptée à l'unanimité.

Paul Dinnat présenta ensuite le texte de la résolution du Bureau du comité de l'Hérault, résolution qui fut également adoptée à l'unanimité. Puis vinrent les propositions pour la constitution du nouveau comité départemental dont la composition, élargie à un Collectif responsable du groupe « Amis », fut l'objet d'un vote unanime. (D'après les informations communiquées par le Comité départemental)

RHONE

L'Assemblée générale du Comité de l'ANACR de Givors s'est tenue le samedi 21 février dernier, salle Roger-Gaudin.

Elle a bénéficié de la venue de Martial Passi, maire de Givors et l'un des premiers titulaires de la carte « Amis » dans le Rhône. Mme Monique Jouanlanne représentait la direction départementale ANACR et celle des « Amis ».

Le rapport d'activité présenté par Edouard Alvergnat, secrétaire adjoint, fit apparaître un travail sérieux, conduit semaine après semaine. Grâce à l'accord de la Municipalité (vote unanime du Conseil municipal, après discussion), la journée de la Résistance le 27 mai est entrée dans les faits à Givors, et figure au programme 1998 des commémorations. Les « Amis de la Résistance (ANACR) » ont pris leur autonomie, tout en se liant étroitement au comité ANACR.

Jo Vareille, qui présidait la séance, souligna dans le rapport moral l'aspect positif, pour l'avenir, de ces deux points. Il montra l'ampleur du travail à accomplir encore et fit appel à l'aide - déjà appréciée - des « Amis de la Résistance (ANACR) » et à leur renforcement.

Jo Rosa, trésorier, présenta un rapport financier positif, adopté sans difficulté. Paul Vallon, secrétaire du comité, fit le point sur les efforts accomplis par l'association « Les Amis du Musée de la Résistance Nationale » pour installer à Givors une antenne du Musée de Champigny.

Puis le repas traditionnel réunit dans une atmosphère familiale, Anciens et « Amis », et se termina par les chansons d'hier et d'aujourd'hui.

(D'après le « Résistant du Rhône », mars 1998)

LOT-ET-GARONNE

Dans le cadre du souvenir et de la mémoire avait lieu le 10e anniversaire de l'école Jean Moulin organisé par le comité cantonal des Anciens Combattants de la Résistance en collaboration avec la municipalité de Penne-d'Agenais, qui a voulu honorer Jean Moulin, président du CNR, et a donné au groupe scolaire le nom du Préfet de Chartres qui avait dit « non » à la politique de collaboration de Vichy et à Pétain.

L'ensemble du Conseil municipal et une délégation du Conseil municipal, de Saint-Sylvestre, ainsi que des maires du canton, les professeurs, les enfants des écoles, étaient présents et ont déposé des fleurs au pied de la stèle.

M. Frayssinet, « Ami » de l'ANACR et Conseiller municipal, ainsi que M. Gilbert Paltrier, ont rendu hommage à celui qui fut l'unificateur de la Résistance en tant que président du CNR.

Cette commémoration était présidée par M. Maurice Landry, co-président départemental, membre du Conseil national.

Robert DECAMPS (Val-d'Oise)
Ancien commandant de la Subdivision Nord de Seine-et-Oise de l'Armée Secrète, Robert Decamps - alias Landouzy - appartient aux réseaux groupes constitués « Jacquet de Lille », « Turma », « Vengeance », « Kumel », « Libre-Patrie », « Arc-en-Ciel ». Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 39-45 avec palmes, étoile de vermeil, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, médaillé de la Résistance, médaillé de la France Libre.

Henri VRILLON (Loir-et-Cher)
Décédé à 91 ans, Henri Vrillon (« Totor ») participa à la confection et diffusion du journal clandestin du Syndicat National des Instituteurs (SNI). Membre d'un groupe clandestin, notamment avec René Masson et Henri Bernard, qui seront déportés, Henri Vrillon se battit en Sologne au sein des FFI-FTP et participa à la libération de Romorantin.

Charles FINZI (Rhône)
Né en Bulgarie et arrivé en France en 1926 avec ses parents, Charles Finzi dit Daynac, vient de disparaître dans sa 85^e année. Militant communiste avant guerre, il entra en résistance, collaborant à la presse clandestine. Il fut membre de la Commission nationale de contrôle financier de l'ANACR.

Paulette GAUTIER (Vaucluse)
L'Amicale des Anciens du maquis du Chat (groupe franc Kéber) a été éteinte par la disparition de Paulette Gautier, résistante de la première heure. L'ANACR du Vaucluse déplore aussi le décès de Marcel PEYTIER.

Marcelle JOURDAN (Var)
Disparue l'an dernier, Marcelle Jourdan avait mis ses fonctions de chef de gare à Clavières (Haut-Var) au service de la Résistance, tant pour le contrôle des mouvements de l'armée allemande que pour le ravitaillement des maquis de Canjers et Clavières.

Yvonne STEPHAN (Morbihan)
Décédée à l'âge de 76 ans, Yvonne Stephan était entrée en résistance à l'âge de 21 ans dans les FTPF, devenant « agent de liaison ». Elle participa à la libération de Quimper et de Concarneau. Elle était titulaire de la Croix de CVR, de la Croix de guerre au titre de la Résistance. Vice-présidente du comité départemental de l'ANACR, elle était aussi trésorière du comité local de Concarneau.

Emile SABATIER (Pyrénées-Orientales)
Ancien des Brigades nationales, Emile Sabatier avait poursuivi dans la Résistance la lutte contre le fascisme entamée en Espagne.

Pierre CHASSAGNE (Cher)
Ayant entamé dès 1940 sa lutte de résistance en assurant le passage de la ligne de démarcation aux prisonniers évadés, Pierre Chassagne, alors chef de district de l'Union Electrique du Cher, entra en 1943 dans le réseau « Adolphe ». Il sera à l'origine de la formation de maquis dans la région de Vierzon, Maray, Selles et Valençay. Il fut commandant-adjoint du sous-secteur n° 2, avec le grade de sous-lieutenant, du secteur FFI du Nord-Est, Vallée du Cher. Pierre Chassagne était Chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé de la Résistance et Croix de guerre 1939/45 avec « palmes ».

Gaston HAVARD (Var)
Bien que père de cinq enfants, Gaston Havard - « Hardi » et « Foch » dans la clandestinité - catholique, fils d'officier républicain, avait créé avec ses amis de l'arsenal la branche toulonnaise du réseau de renseignement F2, qui fonctionna de 1940 à 1944. Pourchassé par la Gestapo, il fut contraint de rejoindre l'Algérie.

Louis ERIGNAC (Aveyron)
Figure marquante de la Résistance dans l'Ouest-Aveyron, Louis Erignac - lieutenant Vallée - dans la clandestinité - fut responsable des FUP de Villefranche, l'un des « légats » du maquis FTPF d'Ole et membre du Comité de Libération de Villefranche dès sa création.

HAUTE-VIENNE

L'Assemblée générale du comité local de l'ANACR, dont en 1997 les effectifs étaient de 133 adhérents et 39 « Amis », s'est tenue le dimanche 1^{er} février à Eymoutiers, en présence de très nombreux adhérents ainsi que de M.M. Saulnier et Mounier, membres du comité départemental, et M. Daniel Perducat, maire d'Eymoutiers.

Après la minute de silence, André Redon présenta le compte-rendu d'activités et fit état de la participation à toutes les commémorations traditionnelles, ainsi qu'à l'inauguration au château de Toulondit d'une plaque à la mémoire des Juifs déportés, et au cimetière de Doms, d'une stèle à la mémoire de Maria et Léonard Bourdarias, résistants de la première heure.

Le bureau élu comprend notamment comme présidents d'honneur: Daniel Perducat, et André Leycure, comme président: Raymond Dumont, comme vice-présidents: André Bourdarias et Roger Magadoux, comme trésorier: André Bardaud, et secrétaires: Marcelle Magadoux, André Redon, Bernard Sirieux, Raymond Pataud.

CORREZE

Samedi 4 avril a été honorée à Brive la Résistance ferroviaire, qui joua un rôle si important : l'attaque du dépôt de Brive par les résistants le 2 mars 1944 permit la destruction de 11 locomotives, du pont tournant, et d'éviter les bombardements de la ville. Quant à la division SS Das Reich, son plan ferroviaire devait lui permettre de rejoindre en juin 1994 la Normandie en deux jours... Elle en mit 15...

Lors de l'inauguration au dépôt d'Estavel de la stèle commémorant ces hauts-faits, en présence de nombreux élus et de représentants d'associations d'Anciens combattants, et résistants, Roger Lescure, Compagnon de la Libération et président départemental de l'ANACR, devait déclarer notamment : « Il est permis d'affirmer que la Résistance organisée du département naquit à Brive par l'union de deux hommes qui n'avaient de commun que le courage, la lucidité et l'amour de la patrie : Edmond Michelet, le croyant, et Germain Auroiroux, le communiste ». Tous deux furent déportés à Dachau.

Un message de M. Masséret, secrétaire d'Etat aux ACVG, fut lu durant la cérémonie.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Fernand SGARAVIZZI, Claude MASSOT (Loire)
« Roger Mistral » sous l'Occupation, Fernand Sgaravizzi, membre dès 1941 du « Front National », fut arrêté le 16 septembre 1941. Jugé par le tribunal militaire de la 15^e division à Marseille, il fut condamné à 20 ans de travaux forcés pour son activité résistante et enfermé à la prison Saint-Pierre de Marseille avant d'être transféré à celle de Saint-Etienne, d'où, la nuit du 26 au 27 septembre 1943, 31 résistants - dont « Mistral » - s'évadèrent. Il rejoindra le maquis de la Jassène Garnier dans le Puy-de-Dôme avant de passer au maquis « Gabriel Péri » stationné aux environs de Thiers, puis au maquis « 14 juillet » dans l'Allier. Blessé à Montluçon lors de la Libération, il sera capitaine au 302^e bataillon FTPF de la Loire puis attaché au commandant de la Place de Roanne.

Claude Massot, mobilisé en septembre 1939, fut affecté à l'atelier de construction de Roanne le 20 novembre, avant d'être mobilisé le 25 juillet 1940. Arrêté en 1941 sur ordre de Vichy et interné au camp de Nexon à Myons, il entra, dès sa libération en 1942, dans la Résistance au sein du « Front National ». Chef de groupe FTPF, il exécuta de nombreuses opérations de sabotage, dont l'incendie d'une usine fabriquant des skis pour l'armée allemande, et participa aux destructions de pylônes électriques, déraillements de trains, etc. Lieutenant FFI à la Libération, il était médaillé de la Résistance.

L'ANACR de la Loire a été aussi émue par la disparition de Joseph GUICHARD, qui participa au combat des Vernes (libération de Rive-de-Gier) et s'engagea dans la 1^{re} Armée, de Louis DELOLME, ancien FTPF, d'Alexandre BERNACHON, ancien du groupe AS de Saint-Germain-Laval, de Jeannine PONCET, membre de l'ANACR germanoise, de Maurice DEGOUTTE, ami de la Résistance.

François ALONSO, (35^e brigade Marcel-Langer) Décoré de la Médaille Militaire, Croix de Guerre avec palmes, capitaine FFI, François Alonso, disparu le 4 février dernier, était un ancien cheminot ayant effectué toute sa carrière à la gare Matabiau. De par son poste et sa connaissance du milieu ferroviaire, il avait été promu chef de la section « sabotages » de la gare, réussit de très nombreuses destructions de matériels de guerre de l'armée allemande, dont notamment des canons anti-aériens, des avions et des pièces détachées convoyées par le rail, des sabotages de transports allemands, etc. Il avait d'autre part participé à de nombreuses attaques directes contre le personnel et le matériel de l'armée d'occupation, se distinguant particulièrement au cours de l'attaque à la grenade d'une section de l'armée allemande à Toulouse, en novembre 1943.

Jacinto CASTELLA (Guérilleros espagnols)
Membre du bureau national de l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France-FFI, et président de son Amicale de l'Aude, Jacinto Castella fut pendant trente deux mois un combattant de la République espagnole contre le fascisme. Exilé en France, il poursuivit la lutte en rejoignant la Résistance française, faisant partie des tous premiers guérilleros du département de l'Aude. L'Amicale a été aussi émue par la disparition de Manuel LINARES FUENTES, soldat républicain sur le front Centre et plus tard en Catalogne. Après avoir connu les Camps de Concentration en France et les compagnies de travail, il entra dans la Résistance française dans le secteur de Bordeaux et ce jusqu'à la Libération. A la démobilisation des bataillons de sécurité, il participa à la lutte contre le franquisme en Aragon.

Emile SABATIER (Pyrénées-Orientales/Guérilleros)
Ancien des Brigades Internationales pendant la guerre d'Espagne, Emile Sabatier combattit dans la Résistance en France, aux côtés des Guérilleros de la première Brigade de G.E. sur les pentes du Canigou. Chef d'état-major du maquis FTPF « Henri Barbusse », il participa, entre autres, aux combats de Valmanya et à la libération de Perpignan.

Boris Paul Bogoss-LAZAREVITCH (Paris)
Né en 1917 en Serbie, Boris Lazarevitch, décédé début janvier 1998, était arrivé en France avec sa mère - veuve d'un général serbe - et ses deux frères en 1930. Résistant au sein de la MOI, il fut arrêté à Lyon le 23 mars 1944 et déporté en Allemagne, à Dresden.

Ludovic ESTRAYER (Haute-Garonne, Lot-et-Garonne)
Originaire de Romans où il naquit en 1944, Ludovic Estrayer (« Prosper ») rejoignit dès le début la lutte clandestine à Toulouse en 1940. En novembre 1943, il fut appelé à remplacer « Arthur », tombé à l'église Sainte-Hilaire à Agen, en tant que Commissaire aux effectifs des FTPF, pour les départements de Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Gers. Il fut ainsi à l'origine de la constitution de nombreux groupes FTPF, et particulièrement de la formation des grands maquis « Arthur » et « Prosper ». C'est au retour d'une liaison dans la région d'Allons qu'il fut à Agen reconnu, mitraillé, arrêté par la Milice et la Gestapo. Torturé, il ne parla pas. Transporté à l'hôpital d'Agen, dans un état très critique, il fut sans succès interrogé à nouveau sur son lit de souffrances. Des chirurgiens résistants purent ordonner, vu son état critique, son transfert à l'hôpital Purpan à Toulouse. C'est en son honneur que les maquisards du Villeneuvois prirent le nom de « Bataillon FTPF Prosper » et participèrent à la libération du Lot-et-Garonne. Officier de la Légion d'Honneur, il était aussi titulaire de la Croix de guerre, Croix des CVR, du combattant 1939/1945. L'ANACR du Lot-et-Garonne a été aussi émue par le décès de Fernand GERBEAU, qui déserta en 1943 les Chantiers de Jeunesse pour rejoindre le maquis, de René BLOT, qui fut un des organisateurs du groupe DD chargé, en liaison avec le réseau Buckmaster, de la réception de nombreux parachutistes avant de participer à la libération du département.

Charles FRANC (Allier/Charente)
Décédé en novembre dernier, Charles Franc (« Clovis », « Le Pointu ») entra dans la Résistance en 1941. Membre du réseau SOL (fondé à Saint-Etienne) et du BOA/SAP Charentais, Gironde, Deux-Sèvres, il organisa (outre l'attentat de Pierre Brossette et Yéo Thomas - Lapin Blanc) avec l'équipe du SAP Massignac, Chabasse, Barrère, le retour de 6 aviateurs anglais en Angleterre par 2 avions « Lysander » la nuit du 15 au 16 novembre 1943 (opération « Water Pistol 2 »), et ce depuis le terrain « Albatros » situé sur une île au milieu de la rivière Charente, près de Châteauneuf-sur-Charente; il fut gravement blessé peu après. Il était Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39-45, médaillé de la Résistance, et Prix littéraire de la Résistance 1996.

André DELANOTTE, Raymond GRANDJEAN (Haute-Vienne)
Né en 1921, jeune agriculteur, André Delanotte avait rejoint les FTPF dans l'équipe des légats, début 1943, et avait été nommé membre de la délégation municipale de Saint-Genest lors de la Libération, le 20 septembre 1944. En 1943, lorsqu'il reçut l'ordre de réquisition l'affectant à la construction du mur de l'Atlantique, Raymond Grandjean déserta et gagna une cache d'où il se mit à distribuer les tracts manuscrits qu'il rédigeait, appelant la population à ne pas répondre aux ordres de réquisition, et les jeunes à ne pas accepter la soumission. Puis il rejoignit une unité de Résistance au sein de laquelle il combattit jusqu'à la victoire finale.

L'ANACR de la Haute-Vienne a été aussi affectée par la disparition d'Henri CAMUS, ancien combattant 39/40 qui rejoignit la Résistance dans les légats FTPF et participa à de nombreux parachutages, ainsi qu'à la libération d'Oradour-sur-Vayres, Aixe-sur-Vienne et Limoges, de Pierre MEDARD, qui prit une part active aux opérations, réceptions de parachutistes, sabotages du groupe de légats de Magnac-Bourg avant de se joindre aux combattants du maquis et aux groupes armés qui contribuèrent à libérer Limoges, de René TOURAILLÉ, qui conduisit pour la Résistance un car réquisitionné par les hommes du colonel Gulinquoin, de Rémy MOUNIER, trésorier adjoint départemental de l'ANACR.

Marguerite BURGOD (Paris)
Décédée le 28 décembre dernier dans sa 97^e année, Marguerite Burgod-Foucher avait été membre de Libération-Nord, dont elle était vice-présidente d'Honneur. Elle était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 1939-1945 et médaillée de la Résistance.

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE...

RESEAUX LUXEMBOURGEOIS DANS LE ROANNAIS

Dans le cadre de la préparation du Concours National, consacré cette année au rôle des étrangers dans la Résistance, le « Résistant de la Loire », dans sa livraison du 1^{er} trimestre 1998, a publié différents articles sur ce rôle dans la Région stéphanoise ou roannaise. Ainsi Camille Pradet a-t-il évoqué son importance au maquis Wodli, au sein duquel combattirent une trentaine d'Italiens, Allemands, Espagnols et Yougoslaves. Et Maurice Patin y retrace le passage au maquis de soldats soviétiques. Capturés et enrôlés de force dans l'Armée allemande. Et « le Résistant de la Loire » consacre une étude aux Réseaux luxembourgeois dans le Roannais; nous la publions ci-dessous :

Des prêtres expulsés du Luxembourg, ainsi que des jeunes activistes réfractaires d'obédience chrétienne sont à l'origine de l'implantation de ces réseaux.

Après le « Nimmer Zurück » (« ne revenez jamais plus ») lancé par la Gestapo au chanoine Lommel, celui-ci, expulsé, se trouva au remplacement du vieux curé de Saint-Yan (71) à une trentaine de kilomètres de Roanne, près d'un aérodrome important.

Des informations sur celui-ci devaient être données à Londres par Eugène Léger, jeune Luxembourgeois, résistant et dont le point de chute était la cure de l'abbé Lommel. Ce qui provoqua le bombardement de l'aérodrome par les « Lithings ». Eugène Léger devait payer cher ses missions. Arrêté par la Gestapo en voyageant vers le Luxembourg, il fut envoyé au camp de Niederscheidt, s'en évada et mourut en prison deux jours après sa capture. Son corps fut identifié vingt ans après.

Parallèlement, l'abbé Martzen, lui, échoua à Roanne, vicaire à la paroisse Saint-Etienne. Il accueillait Eugène Léger cité déjà, chef de ligne et Albert Nusbuch, Luxembourgeois aussi et chef de secteur.

Tous sont au service de renseignements de ligne Reno, réseau Simon, rattaché au réseau Mithridate

LE RESCAPE D'ALLASSAC

Il est une scène connue des participants au Congrès National de l'A.N.A.C.R. à Toulouse en 1986, n'a pu oublier. Parmi les associations invitées, le Comité des Combattants Antifascistes de ce qui était alors la République Démocratique Allemande avait répondu positivement, et délégué un représentant que nous ne connaissions pas, nommé Gerhardt Léo. Ce camarade parlait parfaitement le français.

Lorsque vint son tour de parole, notre invité ne délivra pas d'entrée le message de solidarité auquel nous pouvions nous attendre. Il commença par évoquer un souvenir...extraordinaire. Fils d'un avocat allemand réfugié en France depuis 1933, Gerhardt Léo était devenu sous l'Occupation, à 19 ans, un militant du mouvement « Allemagne libre », et chargé par celui-ci de se faire embaucher par l'administration allemande des chemins de fer à Mulhouse. Arguant que sa connaissance de la langue venait de liens familiaux alsaciens, il réussit et l'on devine combien précieuses furent les informations qu'il réussit à faire passer à la Résistance. Hélas, l'un des militaires allemands qu'il tentait de faire passer de la démolition, caractéristique de 1943-44, à un certain ralliement à l'opposition à Hitler le dénonça. Arrêté le 3 février 1944, il subit le sort commun, tortures évidemment comprises. Dans des conditions sur lesquelles il ne peut encore faire que des suppositions, le Tribunal Militaire allemand, au prétexte d'établir sa véritable nationalité, décida de le diriger sur Paris. Gerhardt Léo était certain qu'il y serait fusillé.

Départ en train, sous garde sévère. Or, dans la petite gare d'Allasac, en Corrèze, le train s'arrête. Une fusillade crépite. C'est le maquis ! Un chef surgit, mitraillette au poing. Voyant, menottes au poignet, un captif dont la garde est mise hors d'état de nuire, il le fait conduire chez le forgeron du village qui, d'un coup de masse, casse la chaîne et lui libère les mains. Donc, en ce congrès, un groupe de délégués se mettait à remuer, à parler, gênant quelque peu le calme attentif de la salle. Quand Gerhardt Léo déclara : « Comme je voudrais le retrouver, ce camarade ! », le groupe en question, qui était tout simplement la délégation de la Corrèze, s'écria : « Il est là ! » Un grand garçon se leva : le lieutenant Michel, c'est-à-dire Edouard Chameignat, fils de fusillé. La suite de la séance ne se décrit pas.

Le prolongement de sa délivrance fut pour Gerhardt Léo une active participation aux combats de ses libérateurs. On trouvait déjà ce récit dans la première édition en 1975 du livre « Maquis de Corrèze », et Gerhardt Léo le fit lui-même dans un ouvrage publié en 1989, sous le titre : « Un Allemand dans la Résistance », et qui ne nous était pas parvenu. Aujourd'hui, bonne nouvelle : l'ouvrage est de nouveau publié, traduit par Pierre Durand, et préfacé par Gilles Perrault, aux Editions Tirésias.

Souvenirs d'un résistant pas tout à fait « comme les autres » : il était allemand. Souvenirs donc, d'un intérêt tout particulier.

(Tirésias, 120 F)

(BCRA), Victor Rimmel est adjoint à Albert Nusbuch qui aura pour emploi fictif celui de jardinier à l'école de la Charité à Roanne, et recueille des renseignements sur les passages allemands en gare de Roanne par le Roannais André Thomasson (décédé). De nombreux résistants luxembourgeois « tournent » dans la région roannaise. Joseph Besch et Roger Roncar finissent au maquis « Alice » ; auparavant ils auront été cachés chez les Bénédictines à Pradines par l'abbé Charles Huss. On cite aussi Ferdinand Besch, Marcel Stihres, André Neu, Joseph Grémer. Le « jardinier » Nusbuch reçut en passage l'abbé Reckinger, Madeleine Bauler qui finit à Bergen-Belsen, Régine Ney, Félix Engel, Jean Serres, fusillé à Diest-Lah, etc. De nombreux résistants roannais, tels M. Carré, furent à leur contact, ainsi que d'autres Français.

RESISTANTS POLONAIS

C'est au centre culturel Max-Fouchet de Méricourt que l'association des anciens combattants et résistants d'origine polonaise du Nord-Pas-de-Calais « Polonia Restituta » a tenu son assemblée générale en février dernier.

Cette réunion annuelle était présidée par le maire Léandre Letouart, Jerzy Drozd, consul général de Pologne à Lille, Jean Helman, président de l'association, Emilie Wazny, secrétaire, et en présence des membres du bureau représentant les différentes unités de volontaires de la seconde Guerre mondiale : François Jankowski, 1939-1945; Wladyslaw Nowak, ancien marin, Joseph Zywiecki et Jean Krawczyk des 19e et 20e GIP; Pierre Belka, sous-officier, Maria Rozplochowicz adjointe au maire.

Emilie Wazny a présenté l'association comme une organisation d'anciens combattants, apolitique mais pas neutre, surtout en ce qui concerne la paix, le désarmement, la falsification de l'histoire. Face à la résurgence du nazisme qui se manifeste en Allemagne sous différentes formes, il a appelé à le dénoncer et à être vigilant.

Par ailleurs, a-t-il souligné, « nous continuerons notre action pour la reconnaissance du volontariat des résistants et engagés polonais par l'obtention du titre d'ancien combattant. Pour nous, c'est une question de dignité et de respect des valeurs humaines. Nous voulons laisser à nos enfants, petits et arrière-petits-enfants, une image féconde de souvenirs, de leurs prédécesseurs : ensemble nous avons écrit des pages glorieuses de l'histoire de l'immigration polonaise en France et dans notre région. Nous en sommes fiers, encore faut-il la faire connaître, c'est à quoi nous nous employons à Polonia Restituta ».

CREUSE : 681 PARTICIPANTS

Dès qu'il a eu connaissance du thème proposé par le Jury national, le Comité Creusois du Concours, qui regroupe les représentants des 4 Associations de résistants et de déportés (ANACR, CYR, FNDIRP et UNADIF) s'est réuni afin de préparer le texte du dossier et de la cassette audio à présenter dans les établissements scolaires, collèges et lycées, ainsi qu'un choix de diapositives sur le sujet à projeter en appui au dossier.

C'est Jean Michaud, ancien résistant, professeur honoraire agrégé de l'université, qui a été chargé de rédiger le texte; mission assurée jusqu'à la par notre regrettée Mme Janet.

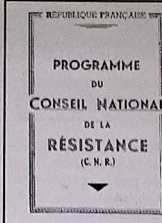
Comme les années précédentes, les membres du comité se sont rendus dans les établissements scolaires pour y témoigner de la participation de ces immigrés à la Résistance, en France et aussi dans notre département. 22 réunions-débats ont ainsi été tenues. Les jeunes ont été très intéressés et ont posé beaucoup de questions sur cette période pour eux méconnue et que la plupart découvriraient à cette occasion.

Le 19 mars, de nombreux élèves ont traité le sujet présenté : 500 devoirs individuels et 35 dossiers collectifs réalisés par 118 élèves des classes de troisième des collèges, soit 619 participants, et 43 devoirs individuels des classes de première des lycées, plus un dossier réalisé par 20 élèves; soit un total général de 681 participants au concours, ce qui devrait classer cette année encore le département parmi les premiers, sinon le premier, de France pour le pourcentage de participation en fonction de son effectif scolaire.

La correction des devoirs a eu lieu le mercredi 1^{er} avril 1998 sous la présidence de M. l'Inspecteur d'Académie; il y en a de très bons.

La proclamation du palmarès et la remise des prix au lauréat s'est déroulée le 8 mai à Guéret, sous la présidence de M. le Préfet de la Creuse, en présence des personnalités du département et, bien sûr, des anciens résistants, etc.

Le comité a remercié M. Warze, Inspecteur d'Académie, et ses services, les chefs d'établissements et les professeurs qui ont largement participé au succès du concours, et enfin tous les élèves qui y ont pris part et sans qui rien n'aurait été réalisable.



VIENT DE PARAÎTRE !

Les « Amis de la Résistance (ANACR) » viennent de rééditer le programme du CNR, en le faisant précéder d'un entretien avec Robert Chambeiron, Secrétaire général adjoint du CNR et Président de l'ANACR, sur les circonstances de la création du CNR.

Est disponible aussi la plaquette :

« LE RÔLE DE LA RÉSISTANCE DANS LA LIBÉRATION » chaque plaquette : 40 F, par 20 et plus : 30 F l'unité par 100 et plus : 20 F l'unité (commandes à l'ordre de l'ANACR).

MUSEES • MUSEES • MUSEE

DORDOGNE : UN MUSEE...

La Dordogne, un des premiers départements français pour l'importance de la Résistance, n'a pas encore son Musée de la Résistance et de la Déportation.

Cette lacune est en voie d'être réparée. Rouffignac, village martyr dans le « Périgord Noir », abritera dans un cadre magnifique ce futur musée.

Les anciens résistants de Dordogne lancent un appel à leurs camarades de toute la France. A tous ceux qui possèdent des documents, des photos, du matériel de toutes sortes, des souvenirs pouvant figurer dans ce Musée. Chaque don sera consigné sur un registre avec ses caractéristiques et le nom du donateur et un reçu détaillé sera délivré.

(S'adresser à Jacques Denney, Chantegrel, 24580-Fleurac, tél: 05.53.05.49.57).

MUSEE EN ARDECHE ET CONCOURS SCOLAIRE

L'Association du Musée départemental de la Résistance en Ardèche a apporté, comme elle l'avait déjà fait l'an dernier, sa contribution au concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, en éditant un document pédagogique consacré au thème retenu pour 1997-1998.

Ce document a été envoyé à tous les établissements du Second degré, avec cette appréciation de M. l'Inspecteur d'Académie : « conçu sous la forme d'une plaquette claire et fort bien documentée; il représente une source précieuse d'informations pour les élèves et les professeurs ».

Parmi les nombreuses appréciations élogieuses reçues, qui se plaisent à souligner l'objectivité du document, la rigueur historique sans complaisance dont il fait preuve, citons celle-ci émanant de la fille d'un antifasciste allemand qui, alors âgé de 20 ans, était venu s'enrôler dans un maquis FTP en Ardèche : « merci d'avoir su rendre hommage aux résistants étrangers en évitant l'auto-congratulation si facile et si pratiquée... ».

On peut se procurer le document aux « Musées départemental de la Résistance, 13 rue de la République, 07400 Leterit (50 F, franco de port).

LA RESISTANCE SUISSE HONOREE A BONNEVILLE

Le 9 octobre s'est déroulée au Musée de la Résistance de Bonneville (Savoie) une cérémonie en l'honneur de la Résistance suisse, cérémonie venant à point après le déferlement médiatique qui s'est développé autour de l'attitude du gouvernement, des banquiers, et des industriels suisses durant la guerre.

Les résistants savoyards sont bien placés pour savoir que, dans le peuple suisse, nombreux étaient ceux qui manifestaient un attachement à la lutte contre le fascisme et aux valeurs défendues par

les Alliés. Aussi, plusieurs n'hésitèrent pas à s'engager et à apporter une aide substantielle à la Résistance française.

En particulier à Vevey, sous l'impulsion de l'admirable et inoubliable famille Raymond, vivres, médicaments, matériels divers et même des armes furent collectés avant de parvenir en Savoie par les voies les plus diverses : lac, montagnes.

Depuis cette époque, des liens très forts et très amicaux se sont établis entre résistants suisses et résistants français. Et, jusqu'à alors, la « Section d'Honneur de Vevey et ses environs », affiliée à l'ANACR, entretenait la flamme, et nul n'a oublié la réussite du rassemblement organisé par nos amis suisses en 1983. Hélas, le temps fait son œuvre... Aussi, ont-ils pris la décision de confier leur drapeau et leurs souvenirs au musée de Bonneville; ce sont deux camarades bien connus qui s'acquittèrent de cette tâche : Charles Zimmerman et Louis Felchlin.

A LA MEMOIRE DE MARC BLOCH

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation vient d'organiser deux manifestations à la mémoire de ce grand historien de notoriété internationale et résistant héroïque.

Tout d'abord, une exposition dans le hall du CHRD en janvier et février sur sa vie et son œuvre. Puis, une conférence intitulée : « Marc Bloch, le civisme et la Résistance » par M. François Bédarida, historien et directeur de recherche au CNRS.

Rappels qu'une rue de Lyon, à quelques centaines de mètres du CHRD (où pendant la guerre était installée la Gestapo de Barbie et où Marc Bloch fut torturé), perpétue le souvenir de ce résistant.

Le Petit Larousse, dans son obligatoire laconisme, décrit en une dizaine de lignes l'œuvre historique de Marc Bloch.

Il est dit : « Historien français. Lyon 1886. Saint-Denis de Fourmains, Ain 1944 ».

Et in fine : « Il fut fusillé par les Allemands ».

Sans autre commentaire.

Marc Bloch, l'un des responsables du mouvement « Franc-Tireur », et en charge à Lyon, au sein des MUR, des préparatifs de l'insurrection, fut arrêté le 8 mars 1944. Affreusement torturé par la Gestapo de l'avenue Berthelot, il fut détenu à Montluc jusqu'au 16 juin 1944, date de son exécution à Saint-Didier de Fourmains près de Trévoux.

La partie de son œuvre littéraire qui nous intéresse le plus, nous Résistants, c'est évidemment ce qu'il a écrit à partir de 1940, et principalement « L'Étrange défaite », dont le manuscrit fut sauvegardé et édité après sa mort en plusieurs éditions et en plusieurs langues, et dans lequel il écrit : « Les ressorts profonds de notre peuple sont intacts et prêts à rebondir ». Cela au moment où se déchailait la bataille de Londres et où l'Allemagne semblait invincible.

Dès lors, il prend des contacts et « entre en Résistance ».

(D'après « Le Résistant du Rhône », mars 1998)

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS

France.....	45,00 F
Etranger.....	55,00 F
Abonnement de soutien.....	70,00 F
Le numéro.....	6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD

Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60

CHAMBÉRY, 23, 24, 25 OCTOBRE : CONGRÈS NATIONAL DE L'A.N.A.C.R. (suite de la page 1)

On se rappelle qu'après avoir occupé d'autres postes, il fut appelé à son cabinet par le Ministre de l'Air, Pierre Cot, qu'il avait connu en Savoie. C'était en 1933.

BONS DE SOUTIEN 1998

La campagne des bons de soutien 1998 est lancée.

Les lecteurs de notre journal et les adhérents et amis de l'ANACR ont reçu à leur domicile un carnet de 5 bons de soutien à 12 F (60 F le carnet).

Chaque souscripteur qui ajoutera à cette somme un soutien supplémentaire de 150 F recevra une marque de gratitude

Après la chute du gouvernement, Jean Moulin fut sous-préfet de Thonon-les-Bains, puis de Montargis, puis secrétaire général de la Préfecture de la Somme. Redevenu Ministre de l'Air de juin 1936 à février 1937 et de mai 1937 à mai 1938, Pierre Cot nomma Jean Moulin directeur de son cabinet, et chacun sait que c'est là qu'il affecta également auprès de lui plusieurs futurs grands noms de la Résistance, en qui il avait acquis une telle confiance qu'ils furent parmi les premiers « contactés » lorsqu'il se mit en devoir de rassembler l'ensemble de la Résistance Française : Pierre Meunier, Robert Chambeiron et le capitaine aviateur Manhès (devenu colonel et qui, à son retour de déportation, présida longuement la F.N.D.I.R.P.). Après cette affectation, Jean Moulin fut, on le sait, Préfet de l'Aveyron puis de l'Eure-et-Loir;

et c'est à Chartres qu'en juin 1940 il refusa, dans les tragiques conditions que l'on sait, d'accuser de crimes de guerre les troupes coloniales qui s'étaient vaillamment battues dans le Loiret. Puis vint la révocation par le gouvernement de Pétain en juillet 1940, puis toute l'action bien connue qui aboutit à la constitution du CNR le 27 mai 1943 (séance constitutive dont le seul témoin encore présent est notre Président Robert Chambeiron). Hélas, Jean Moulin tomba dans les griffes de Barbie et mourut de ses tortures dans le train qui l'emmenait en déportation... Albertville et la Savoie en ont gardé un souvenir impérissable. Une plaque à sa mémoire est apposée dans le hall d'accueil du château des Ducs de Savoie, à Chambéry. Ce nom prestigieux sera associé à l'hommage que rendra le Congrès à la Résistance savoyarde.